

Tiphaine CHAUVEAU

De: MENARD Gautier <gautier.menard@eure.fr>
Envoyé: mardi 12 janvier 2021 08:34
À: Leila ALAOUI; Leila ALAOUI
Cc: Tiphaine CHAUVEAU; ROUSSEL Céline; Tiphaine CHAUVEAU
Objet: RE: Réunion d'examen conjoint - Déclaration de projet Lycée emportant mise en compatibilité du PLU de Bourg-Achard

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Terminé

Madame,

Je reviens vers vous concernant la réunion qui se tient cet après-midi dans le cadre du dossier référencé en objet.

J'ai été averti hier en début de soirée que Monsieur TREMINO ne pouvait finalement pas venir à cette réunion.

En conséquence, le département ne sera pas représenté.

Je tenais à vous en informer dès que possible, je vous prie de bien vouloir m'excuser pour cette information tardive.

La remarque de l'unité territoriale sur la mise en compatibilité reste inchangée, nous sommes en agglomération, et la sécurisation de l'accès est faite par la création d'un carrefour giratoire sur la RD 313 ainsi qu'un plateau surélevé sur la RD 83.

Dans cette attente et vous souhaitant de passer une excellente journée,

Bien cordialement,



De : MENARD Gautier
Envoyé : vendredi 8 janvier 2021 10:59
À : 'l.alaoui@roumoiseine.fr' <l.alaoui@roumoiseine.fr>
Cc : 't.chauveau@roumoiseine.fr' <t.chauveau@roumoiseine.fr>; ROUSSEL Céline <celine.roussel@eure.fr>; TREMINO Laurent <laurent.tremino@eure.fr>
Objet : RE: Réunion d'examen conjoint - Déclaration de projet Lycée emportant mise en compatibilité du PLU de Bourg-Achard

Madame,

Je reviens vers vous comme suite à notre conversation téléphonique d'hier.

Je vous informe que Monsieur Laurent TREMINO, GDP au sein de l'Unité Territoriale OUEST, sera présent lors de la réunion du 12 janvier prochain à 14h30 comme indiqué dans votre courrier reçu le 28 décembre dernier.

Il sera peut-être accompagné par Monsieur Hervé BURCKARD qui est adjoint au responsable Unité territoriale. Sur la mise en compatibilité, ce dernier m'avait indiqué que nous sommes en agglomération, et la sécurisation de l'accès est faite par la création d'un carrefour giratoire sur la RD 313 ainsi qu'un plateau surélevé sur la RD 83.